



Association Meridionalis

Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon

474 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier - Tél. 04 67 58 76 47

Compte rendu du 2^{ème} Comité de Pilotage (COFIL) Du PNA Loutré

- le 06/02/2013 à la DREAL Languedoc-Roussillon -



Présents : Luis de SOUSA (DREAL LR), SANE Fabien (ALEPE/Meridionalis), AGNEZY Stefan (MERIDIONALIS), CARTIER Régis (FDPPMA 34), SALLE Alexandre (CCNBT), POITEVIN Françoise (EPHE-CNRS), PICHARD Adeline (LPO 34), ADAM Benjamin (BIOTOPE), GREUGNY Axel (CPIE Causses Méridionaux), LABOUILLE Anthony ADENA, RNN du Bagnas), ROBIN Mathieu, REMY Bérenger (COGard), CLEMENCET Thibaud (SM Gorges du Gardon), MORLON Francis (LPO 11), PAOLI Jérôme (PNR Narbonnaise, RNR Ste-Lucie), GUENNOU Yannick (SMDA), HOLLIDAY John (SMDA), THERON Sébastien (CA Hérault Méditerranée), BOUMAZA Gilles (ONCFS SD66), COURMONT Lionel (GOR), LE ROUX Bruno (Fédération Aude Claire), BODO Aurélie (Fédération Aude Claire).

Excusés : Rachel KUHN (Coordinatrice nationale PNA Loutré), Aurélien CHABANNON (SIGA Tech), Angélique CZYZ (Grand Site Salagou et de Mourèze), Clothilde DUHAYON (chargé de mission N2000 Comcom Région Lézignanaise, Corbières et Minervois), Jean-Philippe REYGROBELLET (SMAGE Gardons), Raphaël MATHEVET (CEFE-CNRS), Florian CARAVEO (FDAAPPMA de la Lozère), Julien AZEMA (chargé de mission N2000 Com d'Aglo Hérault Méditerranée)

Rappel de l'Ordre du Jour

- Bilan des actions menées en 2012
- Programme 2013
- Points divers

○ Bilan des données actions menées en 2012

- Accueil et introduction par Luis de Sousa (LdS), DREAL Languedoc-Roussillon
- S. Agnezy (SAg) demande si tous les partenaires/prestataires de Meridionalis ont bien reçu le rapport papier présentant le bilan des actions 2012. Celui-ci sera bientôt disponible sur le site de la DREAL L-R
- F. Sané (FS) présente le bilan des actions 2012
 - Chronologie des actions / réunions depuis juillet 2011 (1^{er} COFIL)
 - Présentation des structures associées au programme (Coordination administrative : Meridionalis ; Coordination technique et animation : ALEPE ; Mise en œuvre des actions : Union Meridionalis (ALEPE, COGard, GOR, LPO 11, LPO 34), EPHE-CNRS, Fédération Aude Claire, Tour du Valat.
 - Bilan de la recherche des données bibliographiques : les références de 32 publications ont été trouvées, qui traitent de la Loutré en Languedoc-Roussillon ou à une échelle plus étendue.
 - Bilan de la collecte des données dans les 5 départements. 922 données collectées avant les investigations de terrain dont 84 dans l'Aude, 144 dans le Gard, 16 dans l'Hérault, 529 en Lozère, 149 dans les P-O. Ces données sont localisées sur une carte de la région par décennies : 1940-49 (2 données - Camargue), 1950-59 (N=2), 1960-69 (N=2), 1970-79 (N=2), 1980-1989 (N=2), 1990-99 (N=229), 2000-09 (N=522), 2010-12 (N=164).
 - Bilan des prospections de l'hiver 2011-2012 : carte des points positifs et négatifs (834 données). Aux données collectées par les structures partenaires ont été ajoutées celles du PNR Haut-



Association Meridionalis

Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon

474 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier - Tél. 04 67 58 76 47

Languedoc (CEN Languedoc-Roussillon), du site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » et du CEN Midi-Pyrénées (pour les mailles frontalières avec le Languedoc-Roussillon).

- Bilan des actions de communication : contacts presse, radio et télévision par départements

o Programme 2013

Les actions du programme et les structures concernées (coordination et terrain) sont les suivantes :

		Nb jours	Meridionalis	GOR	LPO 11	Aude Claire	LPO 34	COGard	ALEPE	CEFE-EPHE	Tour du Valat
1	Actualiser la répartition régionale	16	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2	Etudier la présence de l'espèce dans les secteurs en phase de recolonisation	8	●	●	●	●	●	●	●	●	●
3	Déterminer le potentiel d'accueil par secteurs	8	●	●	●	●	●	●	●	●	●
4	Déterminer les facteurs influençant la prédation dans les piscicultures	5				●	●	●	●	●	
5	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques	1	●						●		
6	Réduire la mortalité due aux collisions avec les véhicules	4				●			●	●	
7	Développer les supports de communication et la mise en place de programme d'éducation sur la Loutre	6,5	●	●	●	●	●	●	●	●	
8	Veiller à la bonne cohabitation entre l'espèce et les activités de loisirs	3		●	●	●	●	●	●		
9	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole.	10	●	●		●	●	●	●		

Action 1. « Actualiser la répartition régionale »

A partir de la carte faisant le bilan des indices de présence de la Loutre en Languedoc-Roussillon (données existantes 2010-2012 « hors prospections » + bilan des prospections menées dans le cadre du PNA pendant l'hiver 2011/2012), les participants au COPIL sont invités à se prononcer sur le résultat obtenu et sur les mailles proposées comme prioritaires pour compléter les prospections en 2013.

Les secteurs prioritaires proposés pour 2013 sont :

Pour le Gard :

- Le Rhône en aval de la confluence avec la Tave et jusqu'à la Camargue
- Le Gard (cours aval) et deux affluents jusqu'en tête de bassin : les Seynes et l'Alzon
- Le Vidourle en aval de St-Hippolyte-du-Fort et de Montagnac jusqu'aux lagunes littorales

B. Rémy précise, pour le Rhône, que les prospections sont peu aisées.

Un participant (?) précise qu'il faudrait ajouter à la carte les données rive gauche du Rhône (côté Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Par mail, Anthony Olivier a signalé que la présence de l'espèce a été constatée il y a quelques semaines aux marais du Vigueirat (Bouches-du-Rhône). L'espèce est donc de retour en Camargue et pourrait être recherchée en Camargue gardoise. Il précise que « nous sommes en train de monter un réseau (via les



Association Meridionalis

Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon

474 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier - Tél. 04 67 58 76 47

gestionnaires d'EN) pour que tous les carrés (22) soient couverts avec une journée de formation réalisée avec la LPO PACA le 27 mars ».

Pour l'Hérault :

- Fleuve Hérault (cours moyen et aval) et la Lergue
- L'Orb en aval de Lamalou les Bains jusqu'à la mer
- La Cesse jusqu'à l'Aude

FS souligne le gros effort de prospection réalisé par la LPO 34 pendant l'hiver 2011/12.

A. Pichard et F. Poitevin précisent que des carrés prioritaires ont déjà été définis au niveau du département ; ils comprennent notamment tous les étangs littoraux. Les prospections le long de certains cours d'eau (Hérault) sont très difficiles voire impossible en raison de la végétation rivulaire et de la rareté des sites de marquage (= « biais observateur »). Le tronçon de 600 m prévu par le protocole est guère applicable.

FSa propose que, dans une logique de suivi à long terme de ces cours d'eau (au front de colonisation), on n'applique pas la « méthode standard » européenne appliquée pendant l'hiver 2011-12 mais un protocole spécifique tenant compte de l'accessibilité des cours d'eau et de la disponibilité des sites de marquage. Le but pour les cours d'eau cités deviendrait de définir un réseau de points de contrôle permettant un suivi à long terme des indices. Pour les autres zones / autres cours d'eau (en dehors du front de colonisation), on peut continuer à appliquer la méthode « standard » : au moins 1 tronçon de 600 m de cours d'eau visité dans chaque maille 5x5 km composant 1 carré 10x10 km selon le carroyage Lambert 93.

Au front de colonisation, le réseau de points de suivi est à définir par les relais départementaux sur la base du résultat des prospections de l'hiver dernier. Les modalités de suivi (protocole) seront calées très prochainement à l'occasion d'un comité technique ou par mail.

L. de Sousa suggère que les points de suivis soit définis de manière à minimiser le biais observateur (= cours d'eau où la Loutre est présente mais difficile à constater).

A. Labouille nous informe que des indices de présence ont été trouvés il y a 4 jours à l'étang du Bagnas.

Pour les étangs littoraux, F. Poitevin précise que les confluences de ces étangs avec les cours d'eau les alimentant sont des lieux de marquage préférentiels par la Loutre, à prospector en priorité.

Pour l'Aude :

les cours d'eau à suivre en priorité sont :

- L'Argent-Double jusqu'à l'Aude
- L'Aude en aval d'Alet les Bains
- Cours supérieur de la Clamoux (jusqu'à l'Aude)
- Le Lauquet jusqu'à l'Aude
- L'Orbieu depuis sa source
- Le Verdouze jusqu'à l'Agly

B. Leroux indique que de nouvelles données ont récemment été obtenues. L'espèce peut désormais être considérée comme présente sur le fleuve Aude jusqu'à Limoux. Des prospections seront menées entre Limoux et Carcassonne. Concernant les signalements ponctuels, il précise qu'ils résultent souvent de confusion avec le Vison d'Amérique, bien présent dans le secteur.

Pour les Pyrénées-Orientales :

- cours moyen de la Têt et son affluent la Riberette jusqu'à sa source
- le Réart depuis sa source

Point 3. Déterminer le potentiel d'accueil par secteurs. L'ALEPE consultera les données disponibles sur les sites des Agences de l'Eau afin de voir s'il est possible de corréler la présence / absence de la loutre avec certaines données bio-physico-chimiques susceptibles d'impacter l'espèce (métaux lourds, PCB).



Association Meridionalis

Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon

474 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier - Tél. 04 67 58 76 47

F. Poitevin précise que cette étude devra tenir compte des « faux négatifs » liés aux difficultés de prospection (rives inaccessibles, pas de sites de marquage...).

Cette étude sera menée dans le courant du 2^{ème} semestre afin de prendre en compte les résultats de cet hiver

Point 4. B. Leroux fait un point sur le problème concernant la pisciculture de Gesse, qui connaît une prédation par la Loutre, estimée à 750 kg en 2012 (soit 1500 à 2000 euros de perte). La fréquentation du site par au moins un adulte et un loutron a pu être prouvée grâce à un piège photographique).

Il est précisé que l'exploitation, qui appartient à la fédération de pêche et qui est louée à un exploitant, ne répond pas aux normes en matière de Loi sur l'Eau (au niveau prise d'eau). La fédé ne souhaite pas engager les travaux. La pisciculture pourrait donc cesser son activité dans un ou deux ans. Il est précisé que l'exploitant est un « ami » de la Loutre, mais que les pertes qu'il subit depuis peu compromettent la viabilité économique de son exploitation et qu'il est aujourd'hui excédé.

L. de Sousa note que le problème de prédation par la Loutre sur ce site a fait l'objet d'une réflexion par la DREAL et de questions au Ministère ainsi qu'à la DREAL coordinatrice du PNA. Au final, il apparaît qu'aucun dispositif ne permet une indemnisation des pertes subies du fait d'une espèce sauvage (seuls le loup et l'ours font exception). Le financement d'une clôture serait la seule solution durable, malgré son prix très élevé (> 60 000 euros), mais dans ce contexte il n'est pas possible en raison du risque de cessation d'activité de l'exploitation.

S'ensuit un débat sur l'intérêt ou non de contacter toutes les piscicultures de Languedoc-Roussillon afin d'y réaliser un diagnostic visant à préciser leur sensibilité à la présence / au prochain retour de la Loutre.

FS rappelle qu'en 2011, un questionnaire a été envoyé aux 31 piscicultures recensées dans la région. 2 seulement ont signalé des problèmes avec la Loutre : Gesse (Aude) et La Canourgue (Lozère). Il est possible que les prélèvements sur d'autres piscicultures passent inaperçus.

La DREAL et l'ALEPE s'accordent sur le fait qu'il est sans doute peu opportun de contacter les piscicultures si elles n'ont pas signalé de problème avec la Loutre lors de leur interrogation en 2011.

Point 6 : mortalité routière. Le bilan réalisé à la demande de la coordinatrice nationale a permis de recenser 38 cas de mortalité entre 2000 et 2010, dont 28 en Lozère, 7 dans les Pyrénées-Orientales, 2 dans le Gard, 1 dans l'Aude.

G. Boumaza (ONCFS 66) nous informe que plus d'une dizaine de cas (12 ?) sont désormais connus dans les P-O, tous répertoriés. Le principal point noir concerne la RN 20 à Uhr (66). Un deuxième point noir existe sans doute à Céret.

L. de Sousa demande à ce que ce bilan soit complété et actualisé.

Point 7. La plaquette présentant le PNA Loutre n'est plus disponible à la DREAL Languedoc-Roussillon. L'existence d'une publication (La Loutre publié par « Catiche production ») existe, qui est bien faite. L'ALEPE a été sollicité par un chargé de mission d'un département limitrophe pour transmettre d'éventuels outils pédagogiques.

A. Bodo signale l'existence de fiches pédagogiques consacrées à l'espèce, très bien faites, sur le site <http://www.loutres.be>.

Cette action 7 peut être l'occasion de mutualiser les outils et projets d'animation consacrés à la Loutre en Languedoc-Roussillon.

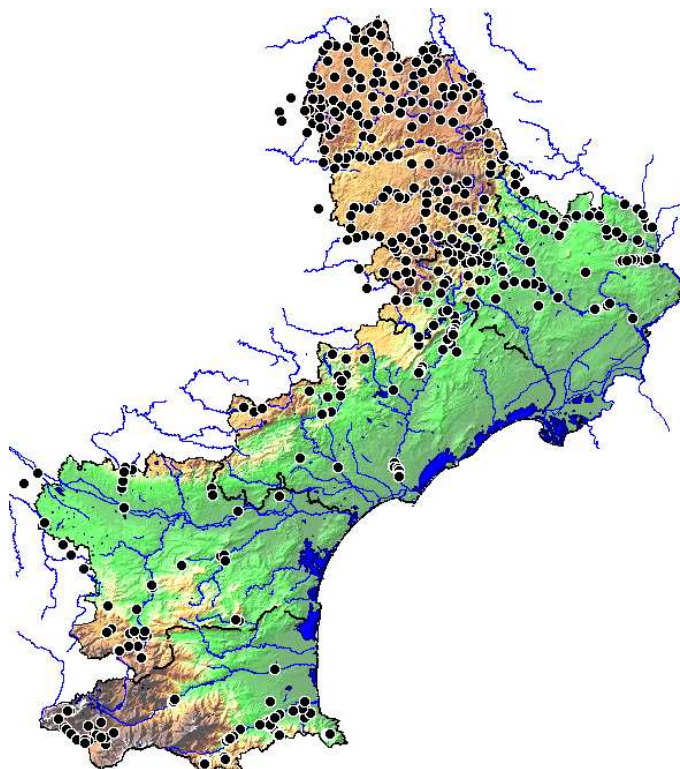
Point 8. Comme pour le point 3, il pourra être tenté de mettre en corrélation les sites de présence / absence de la Loutre avec les cours d'eau faisant l'objet d'une activité touristique importante (canyoning, canoë, baignade...).

Point 9. Cette action devrait consister à cibler ce public lors de l'élaboration d'une plaquette de sensibilisation pour le L-R, mais également à mettre à disposition des gestionnaires des milieux aquatiques toutes les données relatives à la répartition de l'espèce et produites dans le cadre de la mise en œuvre du PNA.

Il est à noter que la présence de la Loutre devrait être prise en compte lors d'aménagements de cours d'eau répondant à la mise en place de la TVB (Trame Verte et Bleue ; Continuités écologiques ; Passe à poissons, ...) - voir aussi point 5 : Prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques.

Il faut tenir compte du fait que certains aménagements ne constituant pas d'obstacle absolu pour la Loutre peuvent néanmoins générer de la mortalité routière (contournement).

L. de Sousa précise que la carte de présence de l'espèce en Languedoc-Roussillon sera très prochainement mise en ligne sur le site de la DREAL Languedoc-Roussillon, sur les pages concernant les périmètres PNA (outil carmen)



Carte ci-contre. Etat actuel (juin 2012) des connaissances concernant la distribution de la Loutre en Languedoc-Roussillon (points noirs = sites trouvés avec indices de présence certaine).

Pour toutes les structures souhaitant participer aux prospections, ou pour toutes questions relatives à la Loutre, les coordonnées des structures relais sont précisées dans le tableau ci-dessous.

	Noms	Courriels
Région (coord. administrative)	<i>Meridionalis</i>	meridionalis.sag@orange.fr
Région (coord. technique) et Lozère	ALEPE	alepe@wanadoo.fr
Pour le Gard	COGard	assoc@cogard.org
	Tour du Valat (Camargue)	olivier@tourduvalat.org
Pour l'Aude	LPO Aude	aude@lpo.fr
	Fédération Aude Claire	federation@audeclaire.org
Pour les P-O	GOR	gorsecretariat@wanadoo.fr
Pour l'Hérault	LPO Hérault	herault@lpo.fr
	EPHE-CNRS	Francoise.POITEVIN@cefe.cnrs.fr

La réunion s'achève vers 16h30.

Merci à tous les participants.

Pour *Meridionalis*, fait le 07 février décembre 2013.